

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° EAU/AUT/26/0558 du 21 juillet 2026 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société Victor Investments Sàrl – Bolt Sàrl l'autorisation pour la gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction d'un nouveau complexe résidentiel à Steinfort.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

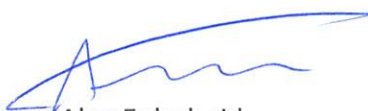
Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans un délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Marianne Dublin-Felten
Bourgmestre f.f.



Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
- 5 AOUT 2026
en bonne et due forme à partir du

Steinfort, le - 5 AOUT 2026



Le bourgmestre



RP



Le secrétaire communal